

**Secrétariat Général**

Le 29 octobre 2008

**Convocation**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal est convoqué en Mairie, en séance publique ordinaire,

**Mardi 4 novembre 2008, à 19h30**

**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**O R D R E   D U   J O U R**

- Exposé du Maire
- Désignation du Secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal
- Décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs.

**FONCTIONNEMENT**

- 1 - Désignation des membres du Conseil Municipal aux commissions de Chambéry métropole - Rapporteur : Luc BERTHOUD

**AFFAIRES FINANCIÈRES**

- 2 - Subventions n°5 aux associations pour l'année 2008 - Rapporteur : Anne ROUTIN
- 3 - Subvention d'équilibre au CCAS – Deuxième acompte de l'année 2008 - Rapporteur : Daniel VAGNON
- 4 - Participation à l'acquisition de matériel d'aviron – Convention entre la Ville et le Club Nautique Chambéry – Le Bourget du Lac - Rapporteur : Alain LAFOY
- 5 - Débat d'Orientation Budgétaire - Rapporteur : Sylvie VUILLERMET

**AFFAIRES FONCIÈRES**

- 6 - Acquisition gratuite de terrain à la SCI Chantabord – Le Cheminet d'en Bas - Rapporteur : Sébastien BOLLON

**DEVELOPPEMENT DURABLE**

- 7 - Soutien financier aux particuliers pour l'achat de deux roues électriques - Rapporteur : Eric CARENCO
- 8 - Soutien financier aux particuliers pour le recours aux énergies renouvelables - Rapporteur : Eric CARENCO

.../...

## **ENVIRONNEMENT**

- 9 - Demande d'intégration au projet INTERREG Franco Suisse sur les vieux arbres - Rapporteur : Thierry CELLIER**

## **INTERCOMMUNALITE**

- 10 - Cession gratuite de trois abris voyageurs à Chambéry métropole - Rapporteur : Patrick PENDOLA**

## **PERSONNEL COMMUNAL**

- 11 - Emplois occasionnels pour l'année 2009 - Autorisation de recrutement - Rapporteur : Daniel VAGNON**

## **QUESTIONS ECRITES**

**Le Maire,**

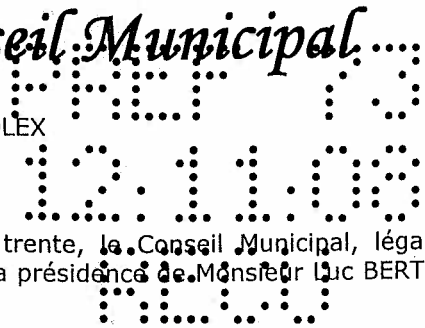


**Luc BERTHOUD**

# Délibérations du Conseil Municipal

Extraits affichés  
Le 10 novembre 2008

Commune de LA MOTTE-SERVOLÈX



L'an deux mille huit, le 4 novembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc BERTHOUD, Maire.

**Présents :** M. BERTHOUD - Mme ROUTIN - M. VAGNON - Mme VUILLERMET - Mme BOISSELON - MM. LAFOY - CARENCO - Melle TURNAR - M. PENDOLA - Mmes BOLLARD - TAMBURINI - THOMAS - LAIGNEL - EVROUX - WILLIGENS - MM. GAGET -- BONNAVION - GRILLAUD - CELLIER - BOLLON - LEFEBVRE - Melle DORD - Mmes PALMIERI - ROSSET - MM. VIRET - PERRIER - MARTIN - MONTEL - Melle FERROUX

**Procuration :**

M. BOIS	à	M. BERTHOUD
M. CLARET	à	Melle DORD
Mme ODIER	à	Melle TURNAR

**Secrétaire de séance élue :** Madame Marie-Agnès THOMAS

<b>Nombre de Conseillers en exercice :</b>	<b>33</b>
Présents	: 30
Représentés	: 3
Absent	: 0

**Objet : ACTES PASSÉS PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DONNÉE AU TITRE DE L'ARTICLE L. 2122 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - Information du Conseil Municipal**

## **Rapport de Luc BERTHOUD, Maire**

Je vous informe que, dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée au Maire par délibération du 4 avril 2008 :

\* il n'a pas été fait usage du droit de préemption urbain dont la Commune dispose sur les parcelles ci-après désignées :

- 4175 Route du Tremblay – <b>section A</b> <b>n° 2103</b>	pour	1 361 m <sup>2</sup>
- 4175 route du Tremblay – <b>section A</b> <b>n° 2103</b>	pour	1 361 m <sup>2</sup>
- Le Tremblay – <b>section BK</b> <b>n° 40</b>	pour	2 282 m <sup>2</sup>
- 363 route de l'Ecole du Tremblay – <b>section BK</b> <b>n° 207</b>	pour	1 272 m <sup>2</sup>
<b>n° 209</b>	pour	136 m <sup>2</sup>
- Le Fontanil – <b>section AM</b> <b>n° 724</b>	pour	29 m <sup>2</sup>
<b>n° 720</b>	pour	331 m <sup>2</sup>
<b>n° 722</b>	pour	378 m <sup>2</sup>

# Délibérations du Conseil Municipal

Commune de LA MOTTE-SERVOLEX

L'an deux mille huit, le 4 novembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc BERTHOUD, Maire.

2.-

**Objet : ACTES PASSÉS PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DONNÉE AU TITRE DE L'ARTICLE L. 2122 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - Information du Conseil Municipal**

- 222 allée Boris Vian – **section AL**  
n° 337 pour 478 m<sup>2</sup>
- 315 rue de la Curiaz – **section AB**  
n° 593 pour 1 014 m<sup>2</sup>
- Sous-Bellosère – **section AI**  
n° 356 pour 800 m<sup>2</sup>
- 321 chemin Louis de Pingon – **section AE**  
n° 295  
n° 316  
n° 297 pour 93,36 m<sup>2</sup>
- Servolex Beauvoir – **section BN**  
n° 22 pour 26 m<sup>2</sup>  
n° 174 pour 1 411 m<sup>2</sup>  
n° 161  
n° 165  
n° 169  
n° 173 pour servitude de passage
- le Bourg – **section AM**  
n° 708 pour 47 m<sup>2</sup>
- 101 rue Claude Monet – **section AX**  
n° 134 pour 38 m<sup>2</sup>

## Engagements de dépenses

Date	Libellé	Entreprise	Montant TTC
03/10/2008	Eclairage rue Curé Jacquier	CITEOS	7 682,03 €
06/10/2008	Marché entretien équipements thermiques	ETEC 73	9 230,13 €
13/10/2008	Peinture Pervenches	LECHUGA	17 560,00 €
13/10/2008	Travaux électriques Pervenches	ESE	5 490,00 €
14/10/2008	Remplacement menuiseries logement Lamartine	CATANIA	18 201,54 €
21/10/2008	Réfection chaussée route des Granges	APPIA	6 930,14 €
23/10/2008	Assurance dommage ouvrage gymnase Epine	MMA	6 300,00 €

# Délibérations du Conseil Municipal

Commune de LA MOTTE-SERVOLEX

L'an deux mille huit, le 4 novembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc BERTHOUD, Maire.

3.-

**Objet : ACTES PASSÉS PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DONNÉE AU TITRE DE L'ARTICLE L. 2122 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - Information du Conseil Municipal**

## **Arrêtés portant sur la réglementation de la circulation**

- Arrêté du 18/09/2008 instaurant côté nord du magasin « SUPER U » une sortie de parking avec priorité de passage rue Lavoisier et accès au parking interdit par la sortie nord
- Arrêté du 18/09/2008 instaurant avenue Costa de Beauregard une priorité de passage à la sortie du parking de l'immeuble « Orionde »
- Arrêté du 19/09/2008 instaurant, en raison de travaux d'enfouissement de réseaux, un rétrécissement de chaussée et un alternat par feux tricolores au lieu-dit Villard Marin, du 25/09/2008 au 15/11/2008
- Arrêté du 02/10/2008 instaurant, en raison de travaux de toiture, un rétrécissement de chaussée à hauteur du 590 chemin du Fort, pour une durée de 7 semaines à compter du 06/10/2008
- Arrêté du 02/10/2008 instaurant, en raison de travaux de bordures, une circulation sur une seule voie rues Claude Monet et Auguste Renoir, pour une durée de 2 mois à compter du 06/10/2008

## **Arrêtés portant sur les places réservées de stationnement**

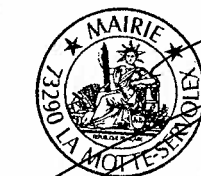
- Arrêté du 18/09/2008 instaurant 8 emplacements réservés aux véhicules arborant le sigle GIC ou GIG sur le parking du magasin « SUPER U »
- Arrêté du 18/09/2008 instaurant 3 emplacements réservés aux véhicules arborant le sigle GIC ou GIG sur le parking du magasin « LIDL »

## **Arrêtés d'ouverture d'un établissement recevant du public**

- Arrêté du 24/09/2008 autorisant le Centre de Formation Professionnelle Agricole, sis au 1031 avenue Charles Albert, à poursuivre son activité, vu l'avis favorable émis le 16/09/2008 par la commission de sécurité de l'arrondissement de Chambéry

**AINSI FAIT ET DELIBERE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Le Maire



Luc BERTHOUD

